

M<sup>r</sup> M<sup>me</sup> DUPHIL Raband  
7 chemin de Camp de l'Est  
33830 Belin Béliet

Messieurs le Commissaire enquêteur

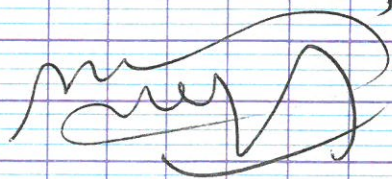
Nous sommes propriétaires des parcelles référencées  
061 A 658 où nous résidons et 061 A 1029 actuellement  
constructibles. (ci-joint plan)

Nous avons fait donation de la parcelle 061 A  
1027 et 1028 à l'un de nos fils qui actuellement  
fait construire.

Dans le cadre de la révision du PLU je vous demande  
le non déclassement de la parcelle 1029. C'est  
un bien familial dont j'ai hérité de mes parents  
et nous souhaitons en faire profiter nos enfants  
qui ont grandi ici, y sont très attachés et  
tiennent à la transmission du patrimoine  
sans oublier nos petits enfants qui y tiennent  
également et s'y plaisent énormément.

En conséquence, je vous remercie de prendre  
en considération mon souhait de voir mon  
terrain rester en zone constructible.

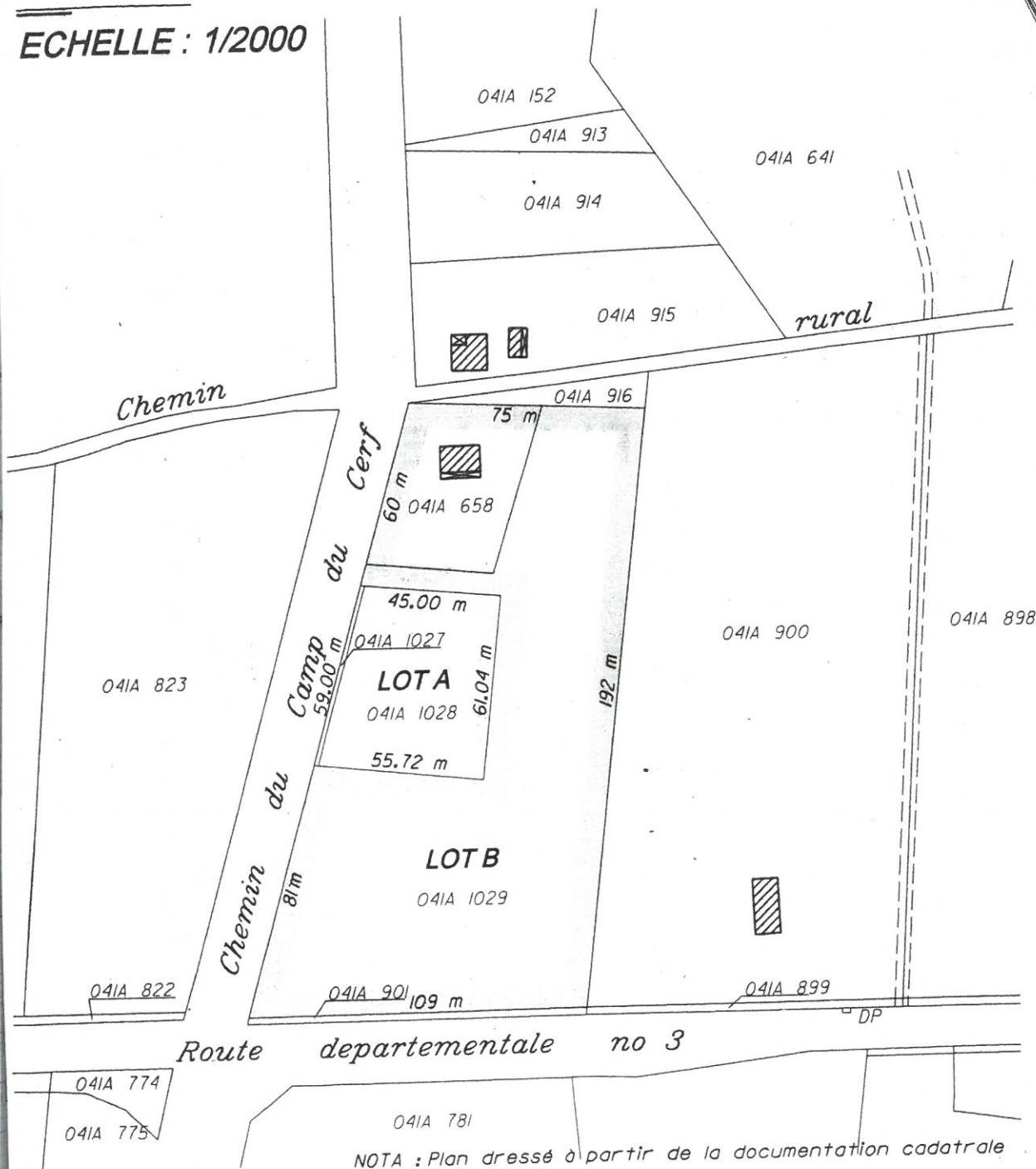
Vous espérant sensible à ma requête,  
recevez mes sincères et respectueuses salutations



M<sup>me</sup> DAPHILINE LALANDE, M. HENRI  
7 Chemin du Camp du Cerf  
33830 B. Beeir

# PLAN DE DIVISION

ECHELLE : 1/2000



NOTA : Plan dressé à partir de la documentation cadastrale

## LEGENDE :



LOT A : Partie à détacher. S= 2966 m<sup>2</sup>  
Réf. cad. : Section 04IA n° 1027 et 128



LOT B : Partie conservée. S= 12222 m<sup>2</sup>  
Réf. cad. : Section 04IA n° 1029



Application cadastrale



OB.A. Borne ancienne



OB.N. Borne nouvelle